

ACTUALITES FROUZINOISES

QUESTIONS PRATIQUES

OUVERTURE DE LA 10^{ème} CLASSE

L'école maternelle accueille cette année, 257 enfants contre les 243 prévus initialement. Cet effectif a été finalement considéré comme suffisant par l'Inspection Académique pour débloquer la 10^{ème} classe et permettre d'alléger les effectifs par classe.

Bienvenue à Véronique Hugues, nouvelle enseignante à la maternelle !

LE PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est élaboré par la communauté éducative, avec le rôle prépondérant de l'équipe pédagogique. Il est soumis pour avis au conseil d'école et est mis en place pour une durée de trois ans (révisable chaque année).

Il a pour priorité l'amélioration des résultats de tous les élèves, le respect du rythme individuel de chacun, en fonction de l'environnement de l'école, ...

A GEORGE SAND

Il s'intitule « de l'écoute au langage, apprendre à dire » et vise à développer la maîtrise du langage oral.

Il s'articule autour des actions suivantes :

- communication et langage oral sur des règles de vie en collectivité
- découvrir le monde et le dire
- dire ensemble la BCD (bibliothèque)
- faire parler son corps (jeux de rondes, danses...)

RESULTAT ELECTION MATERNELLE

Forte progression de la PEEP qui manque le cinquième siège à 5 voix sur 204, ce sera pour l'année prochaine. Merci de vos encouragements et de votre soutien qui nous pousse à encore plus s'engager avec vous pour défendre les intérêts de nos enfants.

Maternelle G.Sand	2004/2005		2003/2004	
nb inscrit	488		236	
Votants	207	42,42%	136	57,63%
nuls	3		8	
Exprimés	204		128	
Nb classes	10		10	
PEEP	Progression		14%	
Nb Suffrages	87	43%	49	38%
TOTAL SIEGE	4		4	
FCPE				
Nb suffrages	117	57%	79	62%
TOTAL SIEGE	6		6	

PROGRAMMES DE L'ÉCOLE MATERNELLE

De nouveaux programmes ont été fixés en 2002. Les programmes se composent de cinq grands domaines d'activités.

1. "Le langage au coeur des apprentissages"

En accueillant des enfants de plus en plus jeunes, l'école maternelle a fait du langage oral l'axe majeur de ses activités. Lorsqu'ils quittent l'école maternelle, les enfants doivent être capables de construire des énoncés complexes et de les articuler entre eux pour raconter une histoire, décrire un objet, expliquer un phénomène. Ils sont prêts à apprendre à lire.

2. "Vivre ensemble"

Grâce aux multiples relations qui s'établissent à l'école maternelle, dans les situations de vie quotidienne comme dans les activités organisées, l'enfant découvre l'efficacité et le plaisir de la coopération avec ses camarades. Il découvre les apports et les contraintes du groupe et construit progressivement sa personnalité.

3. "Agir et s'exprimer avec son corps"

L'activité physique mettant en jeu le corps est un moyen d'action, d'exploration, d'expression et de communication privilégié pour permettre un développement moteur, affectif et intellectuel harmonieux.

L'enfant explore l'espace qui l'entoure, manipule des objets familiers, découvre les possibilités de son corps dans diverses situations : courir, sauter, grimper, glisser, lancer, se tenir en équilibre...

4. "Découvrir le monde"

L'enfant découvre la richesse du monde qui l'entoure, la

matière, le monde vivant, les objets, l'espace, le temps qui passe, les formes et les grandeurs.

L'enrichissement des connaissances s'appuie sur des expériences vécues mais passe aussi par la découverte de documents grâce à la médiation de l'adulte qui lit, explique, commente les textes comme les images ou les schémas.

5. "La sensibilité, l'imagination, la création"

Deux ensembles de pratiques artistiques composent ce domaine : "le regard et le geste" basé sur des sollicitations visuelles et tactiles, et "l'écoute et la voix", faisant intervenir les qualités auditives et vocales des enfants. "Le regard et le geste" : dans les activités proposées, l'enfant explore et exerce différents langages plastiques (dessin, peinture, collage, fabrication d'objets et d'images...). Il se constitue une première culture artistique.

"La voix et l'écoute" : a pour objectif de reconnaître les capacités de l'enfant face au monde sonore, de les préserver et de les enrichir, grâce à des activités vocales, d'écoute et utilisant des instruments.

ROLE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'objectif des associations de parents est la **défense des intérêts moraux et matériels des parents d'élèves**. Elles participent aux différents conseils, notamment **le conseil d'école**, pour lesquels les parents d'élèves peuvent élire des représentants. Elles interviennent auprès de l'administration. Elles peuvent intervenir dans les activités extrascolaires.

LE CONSEIL D'ÉCOLE

Le conseil d'école adopte le projet d'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, vote le règlement intérieur de l'école, donne son avis sur toutes les questions concernant le fonctionnement de l'école (dont les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques et l'utilisation des moyens), donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires.

COLLATION DU MATIN

Une note du ministère émet les recommandations suivantes :

1. La collation matinale n'est **ni systématique ni obligatoire**.
2. **Aucun argument nutritionnel ne justifie** la collation de 10 heures.
3. Une collation peut être proposée aux élèves **dès leur arrivée à l'école**, et en tout cas au minimum 2 heures avant le déjeuner, en fonction de certaines situations particulières et spécifiques.

Les aliments proposés doivent être variés et en particulier il **faut privilégier l'eau, les purs jus de fruits, le lait ou les produits laitiers demi écrémés, le pain, les céréales non sucrées**. Sont à proscrire toutes les barres énergétiques trop riches en sucre et matières grasses.

